

Conditions d'accueil pour les Détachés d'enseignement à l'EFIR

Année scolaire 2025-2026

Agent : titulaire de l'éducation nationale, recruté par l'AEFE au 1^{er} septembre 2025

L'année d'installation :

- Prise en charge des frais d'hébergement et de location de voiture **pendant le premier mois*** (à hauteur de 2500 sar pour la location de la voiture).
- Possibilité de contracter un prêt à taux zéro plafonné à **30 000 SR** et **intégralement remboursable dans l'année scolaire en cours.**

*Uniquement pour les nouveaux recrutés résidents hors de l'Arabie Saoudite

Conditions définies par l'école française internationale de Riyad à caractère non contractuel. Elles peuvent être modifiées annuellement par le conseil de gestion.